

Le Journal du Relais Petite Enfance (RPE) « Les Marmottes »

n°70 - Septembre - Octobre - Novembre - Décembre 2025



EDITO

Dans ce nouveau numéro de L'Écho des Marmottes, nous avons choisi de consacrer ce trimestre aux interactions entre enfants et à l'expression de leurs émotions à travers les pleurs.

Dès leurs premières années, les tout-petits montrent une curiosité naturelle pour leurs pairs et développent progressivement des compétences pour entrer en relation. Ces échanges précoces, sont essentiels à leur construction. Les pleurs, souvent déroutants, sont aussi une forme de communication à part entière, révélant les besoins, les ressentis et les interactions de l'enfant avec son environnement.

Ce dossier spécial vous propose de porter un regard bienveillant sur ces moments de vie partagés, et d'explorer les clés pour mieux les comprendre et les accompagner au quotidien.

Chaque jour, le Relais Petite Enfance Les Marmottes vous accompagne avec bienveillance, tout en contribuant à faire rayonner votre métier et son importance dans le développement des tout-petits.

Vous découvrirez dans ce numéro le planning des animations futures, des temps forts des dernières semaines ainsi que des informations utiles pour l'exercice de votre métier.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Marie-France Augier

Vice-présidente en charge de la petite enfance

L'Actu du RPE

p. 2 à 3

- > Thématiques mensuelles
- > La kermesse
- > Les 20 ans du Relais Petite Enfance

L'Atelier des petites mains

p. 4 et 5

- > Le calendrier des activités à venir

Dossier thématique

p. 6 et 7

- > Les interactions entre enfants

A retenir

p. 8 à 10

- > Point juridique
- > Les rendez-vous à ne pas manquer

Anniversaires

p. 10 à 12

Retour en images

p. 13

- > Les activités du RPE de mai à août 2025

Le plein d'idées

p. 14 et 15

pour s'occuper et s'amuser

Infos pratiques

p. 16

Thématiques mensuelles

Le Relais Petite Enfance « Les Marmottes » continue de proposer des thématiques mensuelles pour rythmer les animations collectives. En septembre, les enfants exploreront le monde des « animaux de la ferme », en octobre celui de « la forêt », en novembre « l'automne », et en décembre, ils plongeront dans l'univers chaleureux de « Noël ».



Édition n°70

Septembre-Octobre-Novembre-Décembre 2025

ISSN : 2107-4240 - Dépôt légal : juin 2005

Impression : GROUPE IGR (Montceau-les-Mines)

Tirage : 200 exemplaires

Crédits photos : RPE « Les Marmottes » / Freepik / Pixabay / all-free-download / Pexels

Conception : Service communication

La kermesse

La kermesse annuelle a une fois de plus rassemblé les enfants et leurs assistantes maternelles dans une ambiance joyeuse et conviviale. Animée par Adeline de la ludothèque « Ludivers », cette belle matinée s'est déroulée autour du thème des couleurs. Plusieurs petits espaces ont été installés en extérieur: jeux d'encastrement, activités pour reconnaître les couleurs, coin douillet pour les tout-petits... La veille, les enfants



ont mis la main à la pâte pour préparer un délicieux gâteau au chocolat, qu'ils ont eu plaisir à partager le jour J. Quelques photos ont été prises pour garder en mémoire ces jolis moments de complicité et de découvertes.

Les 20 ans du Relais Petite Enfance



Cette année, le Relais Petite Enfance « Les Marmottes » a célébré ses 20 ans d'existence. Pour l'occasion, une matinée festive a été organisée en intérieur, réunissant les assistantes maternelles en activité, celles aujourd'hui retraitées, les familles d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que Marie-France Augier vice-présidente chargée de la petite enfance accompagnée de sa prédécesseur, Marie-Jo Marjelidon-Fouquet.

Pour l'occasion, de nombreux jeux ont été installés dans les deux salles d'activités : chamboule-tout, papillon à scratcher, jeux d'adresse, fresque murale pour dessiner et coller des gommettes, pêche aux canards, coloriages de poissons... Un joli stand photo a également permis aux participants de repartir avec de beaux souvenirs imprimés sur le moment. Un spectacle musical, animé par Marie-Odile et Hervé de la compagnie trésors d'amis, a été offert aux enfants présents.

Pour clôturer cette matinée festive placée sous le signe du partage, les assistantes maternelles ont soufflé les 20 bougies du Relais petite enfance, accompagnées de Simone, doyenne du groupe âgée de 82 ans, venue célébrer cet anniversaire avec émotion et bonne humeur !

L'atelier des petites mains

Sur le thème les animaux de la ferme

Septembre 2025

Lundi 1	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier peinture le chat
Mercredi 3	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier peinture le chat
Jeudi 4	9h30 – 12h00	St-Gérand-le-Puy	Atelier peinture
Vendredi 5	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Manipulation
Lundi 8	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier collage la poule
Mercredi 10	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier collage la poule
Jeudi 11	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Motricité
Vendredi 12	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Tablier à comptines
Lundi 15	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier peinture et collage le cochon
Mercredi 17	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier peinture et collage le cochon
Jeudi 18	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Séance de relaxation
Vendredi 19	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Balade en extérieur
Lundi 22	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine des couleurs orange
Mercredi 24	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine des couleurs jaune
Jeudi 25	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine des couleurs vert
Vendredi 26	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine des couleurs bleu
Lundi 29	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier peinture

Sur le thème de la forêt

Octobre 2025

Mercredi 1	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Fresque en peinture
Jeudi 2	9h30 – 12h00	St-Gérand-le-Puy	Animation peinture
Vendredi 3	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Imagier sonore
Lundi 6	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier peinture les arbres
Mercredi 8	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier peinture les arbres
Jeudi 9	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Motricité
Vendredi 10	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Histoires et comptines
Lundi 13	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine du goût
Mercredi 15	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine du goût
Jeudi 16	9h30 – 12h00	Gayette	Semaine du goût
Vendredi 17	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine du goût
Lundi 20	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier peinture feuillage
Mercredi 22	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Atelier collage feuillage
Jeudi 23	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Motricité
Vendredi 24	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Matinée relaxation
Lundi 27	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine Halloween

L'atelier des petites mains

Mercredi 29	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine Halloween
Jeudi 30	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine Halloween
Vendredi 31	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine Halloween

Sur le thème de l'automne

Novembre 2025

Lundi 3	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Peinture avec les mains
Mercredi 5	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Peinture avec les mains
Jeudi 6	9h30 – 12h00	Saint-Gérand-le-Puy	Animation peinture
Vendredi 7	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Comptines et jeux de doigts
Lundi 10	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Collage de couleurs
Mercredi 12	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Collage de couleurs
Jeudi 13	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Motricité
Vendredi 14	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Manipulation pâte à modeler
Lundi 17	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Collage de couleurs de l'automne
Mercredi 19	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Peinture avec les pieds
Jeudi 20	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Séance de relaxation
Vendredi 21	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Balade en extérieur
Lundi 24	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Sapin de Noël en peinture
Mercredi 26	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Sapin de Noël en peinture
Jeudi 27	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Motricité
Vendredi 28	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Décoration de petits sujets de Noël en peinture

Sur le thème de Noël

Décembre 2025

Lundi 1	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Peinture de Noël
Mercredi 3	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Collage de Noël
Jeudi 4	9h30 – 12h00	Saint-Gérand-le-Puy	Animation peinture
Vendredi 5	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Lectures et comptines de Noël
Lundi 8	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine des couleurs marron
Mercredi 10	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Spectacle de Noël en rouge
Jeudi 11	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine des couleurs vert
Vendredi 12	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Semaine des couleurs blanc
Lundi 15	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Collage/peinture de Noël
Mercredi 17	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Collage/peinture de Noël
Jeudi 18	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Motricité
Vendredi 19	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Manipulation
Lundi 22	9h30 – 12h00	Varennnes/A	Matinée festive

LES INTERACTIONS ENTRE ENFANTS

Les professionnels ne régulent pas les conflits entre les enfants de manière punitive et ne formulent pas de reproche vis-à-vis de l'enfant qui initie le conflit, mais se positionnent comme médiateurs dans une démarche constructive.

Les professionnels rappellent la règle de façon calme et cherchent à réorienter le comportement de l'enfant. Ils s'engagent systématiquement dans des démarches de renforcement positif.

L'accueil des jeunes enfants en petit groupe chez les assistants maternels ou en groupe plus important dans les EAJE permet aux enfants d'entrer naturellement et progressivement en relation avec des pairs et de développer leurs capacités sociales.

Dès que les enfants deviennent plus mobiles, les interactions entre eux apparaissent sous deux formes : des conflits autour des jouets activés par les autres, et des imitations de jeux moteurs (courir, taper des pieds...) ou avec des jouets semblables utilisés de la même façon. Ces deux types d'interaction qui paraissent opposés puisque l'un conduit à des cris, des pleurs, des coups, et l'autre à des rires partagés, sont pourtant l'expression du même processus d'imitation qui permet aux jeunes enfants de découvrir l'autre en s'identifiant à lui, à « être lui » en faisant la même action ou en lui prenant l'action qu'il a sur un jouet.

Quand l'imitation est possible, cela conduit à des émotions agréables partagées. Dans le cas contraire, c'est un conflit, qui n'est pas de l'agressivité comme on pourrait l'observer chez l'adulte, mais plutôt de « l'imitation empêchée ».

Le jeune enfant n'est pas égoïste ni méchant: il n'est pas encore capable de comprendre pleinement les désirs et les besoins de l'autre.

En pratique

Les conflits ne sont pas gérés de manière stricte et punitive, cette attitude est proscrite par la loi.

Les lieux d'accueil favorisent des ensembles de plusieurs jeux identiques (même forme, même couleur) pour faciliter l'imitation des enfants et diminuer les conflits.

Quand un enfant veut le jeu d'un autre, les professionnels ne formulent pas de reproche (« tu n'es pas gentil »), mais expliquent et cherchent une solution avec l'enfant (« je vois que tu veux faire comme ... mais lui a encore envie de jouer, alors on va chercher comment faire »).

Les professionnels réagissent avec calme et rappellent la règle et l'interdit.

Les professionnels montrent comment agir autrement et nomment l'émotion de l'enfant.

Quand l'enfant a un comportement adapté au cours du conflit (demander le jouet au lieu de l'arracher, parler calmement...), les professionnels relèvent et encouragent ce comportement.

LES PLEURS DE L'ENFANT

Les professionnels de crèche ou les assistantes maternelles cherchent à accompagner et à sécuriser l'enfant lorsqu'il pleure, avec tendresse et empathie, à identifier le besoin insatisfait qui induit ces pleurs (cause médicale, besoin de manger, d'être porté, de réguler son niveau de stress...), sans avoir pour objectif premier de faire cesser les pleurs.

Lorsque l'enfant pleure de manière particulièrement intense et répétée durant le temps d'accueil, les professionnels s'interrogent sur la raison de ces pleurs, en lien avec la famille, afin d'identifier les difficultés que pourrait rencontrer l'enfant à son domicile ou dans le lieu d'accueil.

L'adulte répond aux pleurs de l'enfant autant que de besoin.

Les pleurs sont un signal qui traduit chez l'enfant un besoin insatisfait, même si celui-ci n'est pas identifié par l'adulte. Ce peut être un besoin physiologique (besoin de manger, de dormir...) ou d'inconfort physique (douleurs, érythèmes fessiers, douleurs dentaires, problème infectieux, fièvre...) et/ou psychologique (besoin de sécurité, d'être pris dans les bras de l'adulte, de réguler son niveau de stress...). Les pleurs ne sont jamais des caprices ou des tentatives de manipulation de l'enfant.

Les pleurs permettent aussi de susciter l'empathie de l'adulte et de favoriser la création d'un lien d'attachement entre l'enfant et l'adulte.

Consoler un enfant n'implique pas nécessairement de faire cesser ses pleurs, mais de lui accorder de l'attention et de l'aider à soulager ses tensions.

En pratique

- Face aux pleurs de l'enfant, les professionnelles demandent à l'enfant ce qu'il ressent : es-tu triste, en colère, inquiet etc. ?
- Les professionnelles ne cherchent pas à faire cesser les pleurs de l'enfant mais à les accompagner, à se montrer présentes à l'enfant et sécurisants, et à répondre au besoin non satisfait.
- Les professionnelles prennent l'enfant dans leurs bras, dans un climat apaisé et si l'enfant l'accepte, sans craindre qu'il ne « s'habitue aux bras ».
- Les professionnelles ne cherchent pas à interrompre les pleurs de l'enfant avec une tétine ou un doudou. Ces objets n'ont pas vocation à consoler un enfant, ni à remplacer la présence affectueuse et sécurisante de l'adulte.

Point juridique

PENDANT LA PÉRIODE D'ESSAI

Si le contrat est rompu avant la fin de la période d'essai, l'employeur doit délivrer à la salariée une lettre de rupture si celle-ci est de son fait.

AU-DELÀ DE LA PÉRIODE D'ESSAI

Retrait de l'enfant à l'initiative de l'employeur ou démission à l'initiative du salarié :

Quel qu'en soit le motif, l'arrêt de l'accueil de l'enfant à l'initiative des parents ou la démission de l'assistante maternelle doit être notifié par lettre recommandée avec avis de réception ou par lettre remise en mains propres contre décharge. La date de première présentation de la lettre recommandée fixe le point de départ du préavis.

En fin de contrat, l'employeur doit remettre au salarié :

- Un bulletin de salaire,
- Un certificat de travail,
- Un reçu pour solde de tout compte,
- Une attestation France Travail.

Ces documents doivent être remis impérativement et OBLIGATOIREMENT à l'assistante maternelle, après déclaration sur le site Pajemploi.

PRÉAVIS

La rupture du contrat de travail à l'initiative du particulier employeur ou du salarié peut être assortie ou non d'un préavis.

La date de première présentation de la lettre recommandée ou la date de remise de la lettre en mains propres contre décharge, fixe le point de départ du préavis.

L'ancienneté nécessaire pour déterminer la durée du préavis est appréciée au jour de la date d'envoi de la lettre recommandée ou de sa date de remise en mains propres contre décharge.

La date de fin du contrat de travail correspond :

- À la date de fin du préavis, en cas d'exécution totale de celui-ci par le salarié.
- À la date prévue de fin de préavis, en cas d'inexécution totale ou partielle du préavis à l'initiative du particulier employeur.
- Au dernier jour travaillé, en cas d'inexécution totale ou partielle du préavis à l'initiative du salarié.

LA DURÉE DU PRÉAVIS EST AU MINIMUM DE :

- 8 jours calendaires lorsque l'enfant est accueilli depuis moins de 3 mois.
- 15 jours calendaires lorsque l'enfant est accueilli depuis 3 mois et jusqu'à moins d'1 an.
- 1 mois calendaire si l'enfant est accueilli depuis 1 an et plus.

LE PRÉAVIS PEUT ÊTRE SUSPENDU EN CAS :

- D'arrêt de travail consécutif à un accident du travail ou à une maladie professionnelle.
- De suspension du contrat de travail consécutive à un congé de maternité ou d'adoption.
- De prise de congés. Par exception, les périodes de préavis et de congés payés peuvent se cumuler en cas d'accord écrit et signé des parties.

RÉGULARISATION DE SALAIRE

En cas d'accueil de l'enfant 46 semaines ou moins, le particulier employeur procède à la régularisation définitive du salarié en fin de contrat.

Cette régularisation effectuée à la date de fin du contrat de travail tient compte des conditions prévues au contrat de travail et des régularisations prévisionnelles réalisées chaque année à la date anniversaire du contrat.

INDEMNITÉ COMPENSATRICE DE CONGÉS PAYÉS

Indemnité compensatrice de congés payés en cas d'accueil de l'enfant 52 semaines : le particulier employeur doit verser à l'assistante maternelle une indemnité compensatrice de congés payés acquis, non rémunérés à la date de la rupture du contrat de travail. Pour déterminer l'indemnité compensatrice de congés payés, le particulier employeur applique la méthode du maintien de salaire ou la méthode du dixième.

Indemnité compensatrice de congés payés en cas d'accueil de l'enfant 46 semaines ou moins : le particulier employeur doit verser à l'assistante maternelle une indemnité compensatrice pour les congés payés acquis, non rémunérés à la date de la rupture du contrat de travail. Pour déterminer l'indemnité compensatrice de congés payés, le particulier employeur applique la méthode du maintien de salaire ou la méthode du dixième.

INDEMNITÉ DE RUPTURE

En cas de rupture du contrat, par retrait de l'enfant à l'initiative de l'employeur, celui-ci verse, sauf en cas de faute grave, une indemnité de rupture à la salariée ayant au moins 9 mois d'ancienneté avec lui.

Cette indemnité est égale à 1/80ème du total des salaires bruts perçus, hors indemnités d'entretien, de nourriture et de déplacement, par l'assistante maternelle tout au long de son emploi. À déclarer sur Pajemploi en Brut. Elle ne se déclare pas en heures et en jours d'activité.

Cette indemnité n'a pas le caractère de salaire. Elle est exonérée de cotisations et d'impôts sur le revenu dans les limites fixées par la loi. Le montant ainsi calculé est versé tel quel.

Anniversaires

Gabriel, Inaya et Sacha 1 an. Alba et Aubane 2 ans. Ancelin 3 ans.
et Nadine ont soufflé leurs bougies au RPE « Les Marmottes »



Manipulation de sable

Mai 2025



Le vendredi matin est la matinée principalement destinée à différentes manipulations sensorielles. Les enfants ont découvert à leur arrivée, plusieurs bacs avec différents sables à modeler, qu'ils ont pu manipuler pour créer de jolies réalisations, sans oublier le transvasement, que les enfants aiment particulièrement. Pour clôturer la matinée, des histoires ont été racontées comme la chasse à l'ours ou encore la tétine de Nina.



Des rendez-vous à ne pas manquer

Deux soirées d'analyse de la pratique professionnelle seront proposées aux assistantes maternelles animées par Madame Laurence Gonnard psychologue :

Jeudi 16 octobre et jeudi 18 décembre 2025 à 19h15 pour une durée de 1h30.

Le traditionnel spectacle de Noël se déroulera le mercredi 10 décembre 2025 en matinée.

Animation à Saint-Gérand-le-Puy

Juin 2025



Les enfants et leurs assistantes maternelles étaient très attendues par l'animatrice à la garderie périscolaire pour un bon moment de partage autour de différents jeux comme des puzzles, des animaux aimantés, des cubes à empiler, des voitures et des livres. Tous ont bien joué ensemble.

Atelier pâte à modeler

Juin 2025



Les enfants sont venus en animation pour jouer dans un premier temps puis l'animatrice a demandé aux enfants et leurs assistantes maternelles de se rassembler sur le tapis pour se dire bonjour en chanson et chanter quelques comptines. Une table a été préparée en amont avec de la pâte à modeler mise à disposition pour les enfants. Ils ont pris plaisir à la malaxer, tout en faisant des animaux avec des emporte-pièces, en faisant rouler la pâte pour qu'elle devienne un serpent ou bien un escargot.

Un temps calme a clôturé la matinée.

Retour en images

La fête de la musique

Juin 2025



La maison de retraite de Gayette a accueilli les enfants du RPE Les Marmottes pour une matinée festive à l'occasion de la Fête de la Musique. En amont, les enfants avaient peint une farandole d'instruments de musique photocopiés, destinés à être offerts aux résidents. Le jour de l'animation, ils ont décoré des dessins à l'aide de tubes de gouache. Deux enfants ont également célébré leur anniversaire ce jour-là, pour le plus grand bonheur des résidents. Des photos ont été prises afin d'immortaliser ces beaux moments de partage.

Animation sur l'été

Juin 2025



Les enfants du Pôle Petite Enfance se sont retrouvés une nouvelle fois pour célébrer l'arrivée de l'été dans le jardin de la crèche. Un premier groupe a décoré un arbre en transparence, en collant des cerises et des fleurs de cerisier préalablement découpées sur du film plastifié pour le feuillage, et du papier marron pour le tronc. Pendant ce temps, les autres enfants ont profité du jardin pour jouer librement. Ensuite, les groupes ont échangé leurs activités : les enfants ont décoré un grand soleil en transparence, en collant différentes nuances de papier jaune. L'arbre et le soleil ont ensuite été accrochés dans le hall de la crèche, apportant une touche estivale et colorée à l'espace en vue de la kermesse.

Le spectacle sur la mer

Juin 2025



Adeline, de la médiathèque Les Pieds dans l'Eau à Jaligny-sur-Besbre, a accueilli les enfants ainsi que les assistantes maternelles du territoire pour un spectacle sur le thème de la mer. Celui-ci a été conçu et animé par les animatrices du RPE, en collaboration avec Adeline et Corinne de la médiathèque de Varennes-sur-Allier. Des histoires ont été racontées, ponctuées par les sons apaisants de la mer et des comptines marines, pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

...ça s'est passé au RPE

La peinture avec les pieds

Juillet 2025



Un mercredi matin, nous avons proposé aux enfants une activité peinture corporelle : peindre avec les pieds. Le premier groupe s'est rendu dans la salle d'animation pour laisser leurs empreintes sur des feuilles colorées, marchant dessus et créant de jolies traces de pieds aux teintes multiples. Pendant ce temps, l'autre groupe jouait ensemble, puis les groupes ont échangé leurs activités.

La mini-kermesse

Juillet 2025



Une nouvelle rencontre a été organisée avec les enfants de la crèche pour un moment de partage autour d'une mini-kermesse, venant clôturer une année bien remplie. Marine, professionnelle de la crèche, ainsi que l'animatrice du RPE ont installé différents stands pour l'occasion : chamboule-tout, parcours moteur, chevalet avec feuilles pour dessiner, comptines... sans oublier le stand de photos souvenirs sur le thème de la mer. Les enfants ont profité d'une collation composée de mini-crêpes sucrées et de citronnades maison. La matinée festive s'est terminée par un pique-nique partagé tous ensemble.

Animation à Saint-Gérand-le-Puy

Juillet 2025



Les enfants et les assistantes maternelles sont venus à la garderie périscolaire pour jouer avec des jeux apportés pour l'occasion et faire une activité manuelle sur le thème de l'été. L'animatrice leur a proposé de peindre un soleil avec de la peinture jaune à l'aide de tampons, puis ils ont collé des morceaux de papier jaunes par-dessus.

Les enfants sont repartis fiers de leurs réalisations !

UN LIVRE

PETIT POISSON BLANC FÊTE NOËL

Collection : Mijade

Auteur : Guido van Genechten

Résumé : C'est l'histoire de « Petit Poisson blanc » qui décore le sapin avec ses amis ! On découvre au début que le sapin est tout vide. Et au fur et à mesure qu'on tourne les pages, le sapin se remplit avec les diverses décorations apportées par chacun. Comme Petit Crabe vient avec quatre boules, petite Tortue amène ensuite de jolis paquets et une petite Méduse arrive avec un bonhomme de neige à suspendre dans le sapin...



UN JEU

JEU DES 7 ERREURS



UNE COMPTINE

C'est super, mes sorcières

(Sur l'air de frère Jacques)

Halloween, Halloween

C'est super, les sorcières

Donnez-nous des bonbons

Ou nous vous transformerons

En dragon, en dragon



UNE RECETTE

SUCETTES DE NOËL EN CHOCOLAT

Ingrédients :

- 75g de sucre glace
- 70g de poudre d'amande
- 2 gros œufs
- 25g de farine de blé
- 60g de blancs d'œufs
- 12g de sucre en poudre
- Pâte à tartiner
- Bâtonnets de glace



Préparation

- Mélangez le sucre et la poudre d'amande dans un saladier
- Fouettez les œufs dans un bol,
- Ajoutez le sucre et la poudre d'amande,
- Incorporez la farine,
- Battez les blancs d'œufs en neige,
- Ajoutez-les à la préparation à l'aide d'une spatule souple.
- Versez la pâte sur une plaque de silicone (ne faut pas dépasser 1 cm).
- Faites cuire 8 à 10 minutes dans le four préchauffé à 180 °C.

Montage :

1. Utilisez des cercles de 6,5 cm pour découper les biscuits,
2. Réalisez les sucettes avec de la pâte à tartiner et bâtonnets de glace,
3. Au moment de servir, décorez le tour avec des Smarties.

UNE ACTIVITÉ

UN SAPIN DE NOËL

Matériel :

- Gabarit
- Carton
- Ciseau
- Crayons de papier
- Peinture verte
- Petites décorations de Noël
- Colle
- Petite boule de Noël
- Fil doré



Fabrication :

- Dessiner le gabarit sur le carton puis le découper,
- Demander à l'enfant de peindre le sapin avec de la peinture verte avec un tampon ainsi que son pied en marron,
- Ensuite demander à l'enfant de coller des petites décorations de Noël avec de la colle et un pinceau,
- Mettre un morceau de fil doré sur une boule de Noël et le faire suspendre au sapin.

Une petite décoration idéale pour une jolie table de fête.

Infos pratiques

Céline DOZIERES,
animatrice du RPE « Les Marmottes »
est à votre disposition **au sein du RPE**
Rue Jules Dupré 03150 Varennes-sur-Allier
(dans les locaux du Pôle Petite Enfance)

Par téléphone : 04 70 45 85 30 ou 06 88 61 30 40

Par mail : rpe-les-marmottes@interco-abl.fr

www.interco-abl.fr



Les horaires du RPE « Les Marmottes »

LUNDI

9h-9h30

Permanence téléphonique

9h30-12h

Animation collective

14h-17h15

Permanence administrative

MARDI

13h30-16h30

Permanence administrative

MERCREDI

8h30-9h30

Permanence téléphonique

9h30-12h

Animation collective

JEUDI

8h15-9h30

Permanence téléphonique

9h30-12h

Animation collective

13h30-16h

Permanence administrative

VENREDI

8h30-9h30

Permanence téléphonique

9h30-12h

Animation collective

13h-16h

Permanence téléphonique



Vous souhaitez recevoir « l'Echo des Marmottes » par mail ou voie postale, n'hésitez pas à contacter le RPE

CHANGEMENT DE SITUATION : assistante maternelle pensez à informer votre relais

Coupon à retourner au RPE «Les Marmottes » - Rue Jules Dupré 03150 VARENNES SUR ALLIER

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal : Commune :

Tél. : Mail :

☐ je déménage : nouvelle adresse :

☐ je peux accueillir nouvel(aux) enfant(s) ☐ pas de nouvel accueil possible ☐ je n'exerce plus